



Suivi des Amphibiens, Reptiles, Odonates et Lépidoptères Rhopalocères présents sur les aménagements réalisés dans le cadre du LIFE ELIA-RTE sous les lignes à haute et très haute tension du Réseau de transport d'électricité (RTE) au sein du Parc naturel régional des Ardennes



Heez d'Hargnies (V. GENESSAUX)



SOMMAIRE

INTRO	ODUCTION	3
1. P	Présentation des sites	1
1.1	Site Les Mazures	5
1.2	Site Heez d'Hargnies6	ŝ
1.3	Projet de restauration 2016	7
2. N	MÉTHODES	9
2.1	Méthode d'inventaire des Amphibiens	9
2.2	Méthode d'inventaire des Reptiles	9
2.3	Méthode d'inventaire des Lépidoptères Rhopalocères	9
2.4	Méthode d'inventaire des Odonates	9
3. F	RÉSULTATS	1
3.1	Résultats des inventaires Amphibiens	1
3.2	Résultats des inventaires Reptiles	2
3.3	Résultats des inventaires Lépidoptères14	4
3.4	Résultats des inventaires Odonates	5
3.5	Autres données	9
4. É	État des lieux des sites additionnels19	9
4.1	Résultats des inventaires Amphibiens	9
4.2	Résultats des inventaires Reptiles	9
4.3	Résultats des inventaires Lépidoptères)
4.4	Résultats des inventaires Odonates)
4.5	Autres données	1
5. E	BILAN	1
	XE 1 – Bilan des passages effectués en 2016 pour les suivis faunistiques les sites restaurés par le ELIA-RTE et ceux à restaurer en 2016	

INTRODUCTION

RTE s'est engagé dans un projet européen « LIFE Biodiversité » qui a pour objectif de dynamiser la biodiversité dans les corridors forestiers créés pour le passage des lignes électriques. Pour cela, RTE met en place des modes de gestion de la végétation novateurs en partenariat avec des gestionnaires des milieux naturels. Ce projet LIFE Biodiversité se décline sur les emprises de 130 km de lignes électriques en Belgique et sur 8 sites d'expérimentation en France.

Le projet est réalisé par 2 associations belges de protection de l'environnement : CARAH et SOLON. Ce programme de valorisation de la biodiversité s'appuie sur plusieurs actions :

- installation et restauration de lisières forestières,
- création de vergers conservatoires,
- création de mares,
- gestion des espèces invasives, etc.

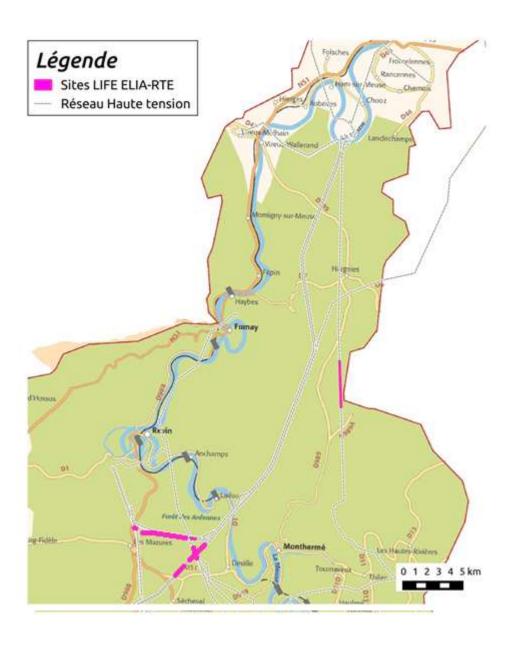
Les trois premières opérations inscrites dans ce programme ont été réalisées sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes, à savoir les communes des Mazures, Sécheval et Hargnies.

Des zones de tourbière, sous l'emprise des lignes électriques sur certains secteurs à enjeux écologiques pré-identifiés, ont été restaurées, des lisières arbustives et un verger sauvage vont être prochainement aménagés. De plus, trois sites ont été ajoutés au projet. Ces sites ferons l'objet d'une restauration au cours de l'automne 2016.

Ce rapport présente les résultats issus des suivis réalisés en 2016 sur une partie de la faune présente sous les lignes du site des Heez d'Hargnies et de la Croix-Bouzin à Les Mazures : les Amphibiens, les Reptiles, les Odonates et les Lépidoptères Rhopalocères.

1. Présentation des sites

LIFE ELIA RTE : Ardennes Les six sites : Hargnies, Les Mazures, Sécheval et Deville



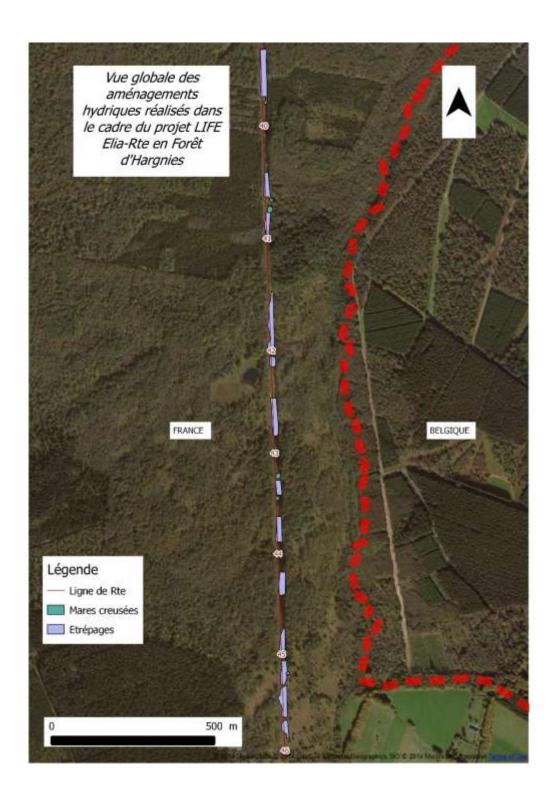
1.1 Site Les Mazures





Les Mazures : Digue et étrepage ouest, 25 juin 2015

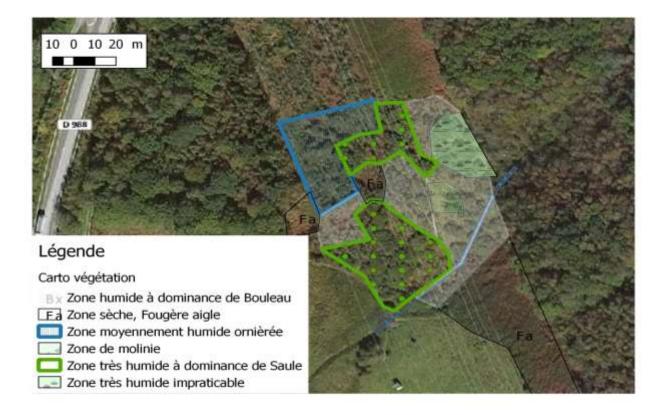
1.2 Site Heez d'Hargnies



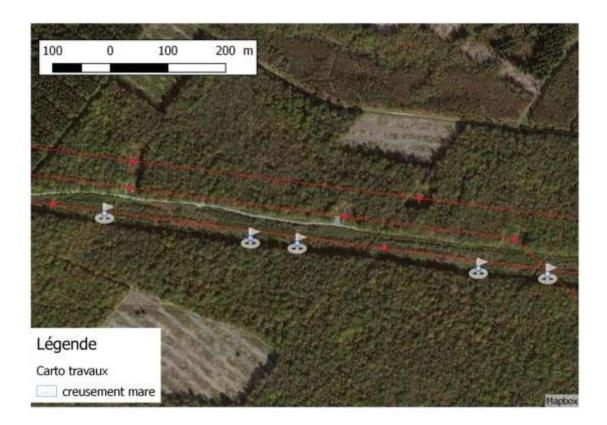
1.3 Projet de restauration 2016

En Août 2015, une visite de terrain avec l'équipe LIFE, l'ONF et le PNRA a permis de valider l'intérêt de 3 nouvelles zones.

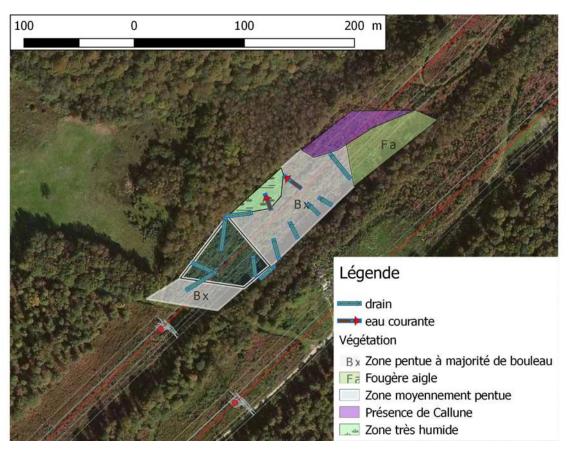
a. <u>Site au Sud-Est de la sortie du poste des Mazures</u>



b. <u>Site de la route forestière de la Plaine aux Cochons</u>



c. Site de Deville



Suivi faunistique du projet LIFE ELIA-RTE — Mission « environnement » — janvier 2016

2. MÉTHODES

2.1 Méthode d'inventaire des Amphibiens

Chaque mare, retenue d'eau a été inventoriée. Les amphibiens y ont été identifiés et comptés, et cela à chaque passage sur les sites, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août.

2.2 Méthode d'inventaire des Reptiles

Les reptiles sont parmi les espèces de la faune de Champagne-Ardenne les plus discrètes et les plus difficiles à observer.

Compte tenu qu'il s'agit d'animaux à sang froid dont la température corporelle dépend des conditions extérieures, les conditions météorologiques ont une influence prépondérante sur la détection de ces espèces. D'une manière générale, les temps où succèdent nuages et éclaircies sont propices, de même que les premiers jours ensoleillés après une période de mauvais temps.

La prospection des reptiles consiste à parcourir longuement et lentement les zones favorables (landes et tas de branches) ainsi que les éléments linéaires (lisière forestière...).

2.3 Méthode d'inventaire des Lépidoptères Rhopalocères

Les prospections ont lieu de jour, entre 10h et 18h (période d'activité optimum des Lépidoptères Rhopalocères), lors de conditions favorables (vent faible, température pas trop basse : supérieure à 20°C et de préférence avec une couverture nuageuse faible).

Les périodes d'inventaires :

Echantillonnage 1	1 au 10 juin
Echantillonnage 2	25 juin au 4 juillet
Echantillonnage 3	20 au 29 juillet

La méthode de prospection retenue pour les deux sites est la prospection exhaustive par recherche (chasse à vue) de tous les individus (capture au filet, photographie et jumelles). La détermination s'effectue *in situ* ou par photographie. Pour chaque espèce observée est indiquée : le stade de développement ainsi que si des accouplements sont observés. Les inventaires sont donc à vocation qualitative, cependant des estimations d'effectifs peuvent être annotées.

2.4 Méthode d'inventaire des Odonates

Chaque mare, retenue d'eau a été inventoriée. Les libellules y ont été identifiées et comptées le long d'un parcours standard effectué d'un pas lent, et cela à chaque passage sur les sites. Les périodes d'inventaires :

Echantillonnage 1	Entre le 15/05 et le 15/06
Echantillonnage 2	Entre le 15/06 et le 15/07
Echantillonnage 3	Entre le 01/08 et le 30/09



Heez d'Hargnies : mare inventoriée pour les odonates et les amphibiens



Heez d'Hargnies : étrepage devenu une zone de patrouille de l'Aeschne des joncs

3. RÉSULTATS

Les résultats présents dans ce rapport sont à nuancer puisque le premier échantillonnage n'a pas pu être réalisé. De plus, les conditions climatiques rencontrées cet été ne nous ont pas laissé de grande fenêtre de prospection.

Il convient de rappeler la situation de transition connu au sein de l'équipe du PNR entre le 30 mai et le 20 juin qui correspond au départ et à l'arrivée du chargé de mission en environnement qui est en charge des inventaires.

3.1 Résultats des inventaires Amphibiens

Les mares créées ont toutes été colonisées par les amphibiens sur le site des Mazures.

Sur le site des Heez d'Hargnies, les mares et étrepages créés en octobre 2014, ont permis la reproduction d'amphibiens. Le tableau suivant présente l'ensemble des amphibiens contactés en 2016. Une différence a été effectuée précisant le comportement : une croix signifie une présence, 'reproduction' signifie accouplement, ponte, larve.

Nom français	Nom latin	Liste rouge de Champagne-Ardenne	Observations sur le site de Les Mazures	Observations sur le site des Heez d'Hargnies
Crapaud commun	Bufo bufo	Espèce à surveiller	Х	Х
Grenouille rousse	Rana temporaria	Espèce à surveiller	Reproduction	Reproduction
Grenouille verte	Rana esculenta	/	Reproduction	Reproduction
Grenouille de lesson	Rana lessonae	Espèce à préciser	/	/
Triton alpestre	Triturus alpestris	Espèce à préciser	/	Reproduction
Triton palmé	Triturus helveticus	Espèce à surveiller	/	Reproduction



Heez d'Hargnies : mare creusée par le LIFE avec reproduction des tritons alpestres, palmés et des grenouilles rousses et de Lesson

3.2 Résultats des inventaires Reptiles

<u>Sur le site des Mazures</u>, le Lézard vivipare a été contacté sur tous les milieux. La présence de nombreux néonates prouvent la reproduction sur ce site.

L'Orvet fragile n'a été détecté qu'à un seul endroit : dans la zone à Fougère aigle à l'entrée Sud-Ouest du site.

Une espèce inscrite en liste rouge régionale comme 'espèce en danger' a été découverte dans la lande non concernée par les travaux, il s'agit de la Vipère péliade.



Les Mazures : Vipère péliade (2016)

<u>Sur le site des Heez d'Hargnies</u>, le Lézard vivipare a été contacté essentiellement sur les fanges des zones travaillées en octobre 2014 et sur les merlons créés par la mise en tas des surfaces étrepées. Il a également été contacté au à bord du site dans les zones de molinies. La reproduction de l'espèce sur le site est certaine également.

L'Orvet fragile n'a pas été repéré en 2016, mais il avait été vu une fois en 2014. Cette espèce très discrète est sans doute présente mais en faible densité.

Une Vipère péliade a été détectée sur une zone de molinie préservée des travaux en 2015, cette espèce a également pu être repérée le 22 septembre 2016.

Nom français	Nom latin	Liste rouge de Champagne- Ardenne	Observations sur le site de Les Mazures	Observations sur le site des Heez d'Hargnies
Lézard vivipare	Zootoca vivipara	Espèce à Surveiller	X	X
Vipère péliade	Vipera berus	Espèce en danger	Х	Х
Orvet fragile	Anguis fragilis	/	Х	/



Les Mazures : zone de lande favorable à la Vipère péliade

3.3 Résultats des inventaires Lépidoptères

Le tableau suivant présente l'ensemble des papillons contactés lors des prospections réalisées en 2016 :

Nom vernaculaire	Nom latin	Les Mazures	Heez d'Hargnies
Thècle du chêne	Neozephyrus	21 juil.	
Hesperie de la houque	quercus Thymelicus sylvestris	06 juil. 21 juil.	06 juil.
Sylvaine	Ochlodes sylvanus	06 juil.	06 juil.
Hespérie du dactyle	Thymelicus linoleus	20 juil.	
Tristan	Aphantopus hyperantus	20 juil. 06 juil.	
Myrtil	Maniola jurtina	06 juil. 21 juil.	06 juil.
Vulcain	Vanessa atalanta		17 août
Petite tortue	Aglais urticae	06 juil.	06 juil.
Citron	Gonepteryx rhamni		17 août
Piéride du navet	Pieris napi	20 juil. 06 juil. 21 juil.	06 juil.

Le petit Sylvain et le Petit Mars changeant, inventoriés en juillet 2014 sur les Heez d'Hargnies, n'ont pas été revus depuis.

La population d'Echiquier, espèce inscrite en liste rouge Champagne-Ardenne, n'a pas été recontacté cette année, malgré qu'elle se soit maintenue sur les poches de Renouée bistorte des Heez d'Hargnies en 2014 et 2015.



Heez d'Hargnies : Echiquier butinant une Renouée bistorte

3.4 Résultats des inventaires Odonates

24 espèces ont été observées via les inventaires standardisés. Selon les catégories définies par la liste rouge de la Région Champagne-Ardenne, on constate que durant les inventaires, nous avons contacté 17 espèces non menacées, 2 espèces vulnérables (*Cordulegaster boltonii*, *Sympetrum danae*), 1 espèce très vulnérable (*Orthetrum brunneum*), 1 espèce en danger (*Orthetrum coerulescens*), et 1 espèce en limite d'extinction (*Aeschna juncea*).

Le tableau suivant présente l'ensemble des odonates contactés lors des prospections réalisées depuis 2013. Une différence a été effectuée précisant le comportement : une croix signifie une présence (vol, chasse), 'R' signifie accouplement, ponte, larve et /ou exuvie.

N	No. of Last o		Les N	lazures		Н	eez d'Hargr	nies
Nom espèce	Nom latin	2013	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Aeschne bleue	Aeshna cyanea			R	Х		Х	Х
Aeschne des joncs	Aeshna juncea						Х	
Aeschne grande	Aeshna grandis		Х	R			Х	
Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	Х	Х	R	Х		R	Х
Anax empereur	Anax imperator		Х	R			R	
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens				Х	Х		
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo		Х	Х			Х	
Cordulégastre annelé	Cordulegaster boltonii		Х			Х		
Cordulie bronzée	Cordulia aenea			R			R	
Ischnure naine	Ischnura pumilio			Х				
Ischnure élégante	Ischnura elegans				Х			
Leste fiancé	Lestes sponsa			R			Х	
Leste vert	Lestes viridis					Х		
Leste verdoyant	Lestes virens				Х			
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	Х	Х	R			R	Х
Libellule déprimée	Libellula depressa		Х	R	Х		R	Х
Libellule fauve	Libellula fulva					Х		
Nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	Х	Х	R	Х		R	
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	X	Х	R	Х		Х	
Orthétrum brun	Orthetrum brunneum	X						
Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum			Х	Х	Х		
Pennipatte bleuâtre	Platycnemis pennipes				Х		Х	
Portecoupe holarctique	Enallagma cyathigerum		Х	R	Х	Х	R	
Sympétrum noir	Sympetrum danae		Х	R	Х		Х	Х

Espèces inventoriées sur les sites restaurés par le LIFE

Site	non menacé	vulnérable	Très vulnérable	en danger	en limite d'extinction	total
Les Mazures	13	2	1	1		17
Heez d'Hargnies	16	1	1	1	1	20

Détail du statut Liste rouge régionale des espèces d'odonates observées sur les 2 sites restaurés



Les Mazures : femelle d'Anax empereur pondant dans la mare ouest du site



Les Mazures : femelle d'Orthétrum bleuissant



Les Mazures : fin d'émergence d'une Libellule à quatre tâches

3.5 Autres données

Les données suivantes ne sont pas exhaustives.

Les mammifères comme le Cerf, le Chevreuil, le Renard roux et le Sanglier, utilisent les mares et autres zones d'eau pour s'abreuver (nombreuses empreintes autour de chacune d'elles). Des laissées de mustélidés ont été détectés en 2015, notamment sur les andains réalisés par les travaux d'étrepage, il s'agit sans doute d'indices de présence de la Martre des Pins.

En 2015, deux espèces d'orthoptères inscrites en liste rouge Champagne-Ardenne ont été détectés sur les deux sites restaurés par le LIFE : il s'agit du Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*) et de la Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*).

S'agissant des oiseaux, la Linotte mélodieuse, le Tarier pâtre (espèce inscrite en liste rouge régionale comme espèce à surveiller) et la Mésange à longue queue semblent utiliser le site des Mazures pour leur reproduction (espèces contactées à plusieurs reprises d'avril à juillet 2015). Le Grand corbeau, espèce inscrite en liste rouge régionale comme espèce rare, a été détecté dans le bois situé au Sud du site des Mazures.

La Cigogne noire ayant permis la désignation de la ZPS « Plateau Ardennais » a été contactée sur le site des Heez d'Hargnies, elle était en train de s'alimenter sur une mare.

4. État des lieux des sites additionnels

En Août 2015, une visite de terrain avec l'équipe LIFE, l'ONF et le PNRA a permis de valider l'intérêt de 3 nouvelles zones.

4.1 Résultats des inventaires Amphibiens

Aucun amphibien n'a été détecté sur les 3 différents sites.

4.2 Résultats des inventaires Reptiles

Les trois sites prospectés présentent un habitat favorable pour lézard vivipare. De plus la reproduction de ce dernier sur ces sites est probable.

Nom français	Nom latin	Champagne-		Route forestière de la plaine aux cochons	Site de Deville
Lézard vivipare	Zootoca vivipara	Espèce à Surveiller	X	х	/

4.3 Résultats des inventaires Lépidoptères

Le tableau suivant présente l'ensemble des papillons contactés lors des prospections réalisées sur les 3 sites additionnels :

Nom français	Nom latin	Sud-Est de la sortie du poste des Mazures	Route forestière de la plaine aux cochons	Site de Deville
Thècle du chêne	Neozephyrus quercus		24 aout	
Sylvaine	Ochlodes sylvanus	6 juil.	21 juil.	6 juil. ; 20 juil.
Hespérie de la Houque	Thymelicus sylvestris	21 juil.	6 juil. ; 21 juil.	20 juil.
Tristan	Aphantopus hyperantus	6 juil.		6 juil. ; 20 juil.
Myrtil	Maniola jurtina		21 juil.	6 juil. ; 20 juil.
Vulcain	Vanessa atalanta	21 juil. ; 24 aout	6 juil. ; 21 juil.	20 juil.
Petite tortue	Aglais urticae		21 juil.	20 juil.
Citron	Gonepteryx rhamni		21 juil. : 24 aout	20 juil.
Piéride du navet	Pieris napi	6 juil. ; 21 juil.	6 juil. ; 21 juil.	6 juil. ; 20 juil.
Tircis	Pararge aegeria	21 juil.	6 juil. ; 21 juil.	
Hespérie du dactyle	Thymelicus lineolus		21 juil.	
Nacré de la ronce	Brenthis daphne		21 juil.	20 juil.
Piéride de a moutarde	Leptidea sinapis		24 aout	
Paon du jour	Inachis io		24 aout	
Mégère (Satyre)	Lasiommata megera		24 aout	
Piéride de la Rave	Pieris rapae		24 aout	

4.4 Résultats des inventaires Odonates

Nom français	Nom latin	Sud-Est de la sortie du poste des Mazures	Route forestière de la plaine aux cochons	Site de Deville
Aeschne bleue	Aeshna cyanea		X	
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo		X	
Nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	Х		Х
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens		Х	
Sympétrum noir	Sympetrum danae	Х		

4.5 Autres données

Les données suivantes ne sont pas exhaustives.

Les mammifères comme le Cerf, le Chevreuil, le Renard roux et le Sanglier, utilisent les mares et autres zones d'eau pour s'abreuver (nombreuses empreintes autour de chacune d'elles).

S'agissant des oiseaux, la Linotte mélodieuse, le Tarier pâtre (espèce inscrite en liste rouge régionale comme espèce à surveiller) et la Mésange à longue queue semblent utiliser le site des Mazures pour leur reproduction (espèces contactées à plusieurs reprises d'avril à juillet 2015). Le Grand corbeau, espèce inscrite en liste rouge régionale comme espèce rare, a été détecté dans le bois situé au Sud du site des Mazures.

Nom français	Nom latin	Sud-Est de la sortie du poste des Mazures	Route forestière de la plaine aux cochons	Site de Deville
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	X	X	X
Pic épeiche	Dendrocopos major		X	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Х	Х	Х
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	X		Х
Troglodite mignon	Troglodytes troglodytes	Х	Х	Х
Buse variable	Buteo buteo		X	
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus		Х	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus		Х	

Plusieurs espèces ayant permis la désignation de la ZPS « Plateau Ardennais » ont été contactées sur le site des Heez d'Hargnies (Cigogne noire, ...). Deux espèces inscrites en liste rouge régionale comme 'espèce à surveiller', ont été contactées : le Rougequeue à front blanc, en alimentation en lisière forestière, et le Tarier pâtre, nicheur probable. Enfin, le Bruant des roseaux utilise le site des Heez d'Hargnies en période hivernale.

5. BILAN

Il est encore un peu prématuré de faire des conclusions quant aux apports du projet LIFE sur la biodiversité, toutefois, ces 2 premières années de suivi montrent que les amphibiens et les libellules ont répondu de manière rapide et positive aux travaux de restauration.

En effet, tous les points d'eau des sites des Mazures et des Heez d'Hargnies accueillent les amphibiens et sont colonisés par des libellules spécialistes des tourbières à savoir : Aeshna juncea, Sympetrum danae et Orthetrum coerulescens. Ces trois espèces se sont montrées réactives et mobiles, peu de temps après la création des plans d'eau.

La poursuite des suivis permettra de déterminer si *Leucorrhinia dubia*, espèce de libellule inscrite sur la liste rouge régionale, colonisera le site des Heez d'Hargnies, situé à moins d'un kilomètre du site le plus proche connu.

Concernant les reptiles, les travaux d'étrepage réalisés juste à côté de la lande à callune sur le site des Mazures vont permettre d'augmenter la surface d'habitat de la Vipère péliade, espèce de cohérence nationale pour la trame verte et bleue.

S'agissant des papillons, le site des Mazures présentant peu de plantes nectarifères, le cortège y est faible. Par contre, sur les Heez d'Hargnies, la présence de la Renouée bistorte (pour l'alimentation) et de la Molinie bleue (pour la ponte) offrent des conditions d'accueil favorables pour l'Echiquier. Les futurs suivis botaniques permettront de savoir si les étrepages favorisent l'expansion de la Renouée bistorte et d'autres plantes favorables aux papillons comme les linaigrettes.

ANNEXE 1 – Bilan des passages effectués en 2016 pour les suivis faunistiques les sites restaurés par le LIFE ELIA-RTE et ceux à restaurer en 2016

- > 06 avril 2016
- > 11 avril 2016
- > 13 avril 2016
- > 19 avril 2016
- > 19 mai 2016
- > 23 juin 2016
- > 06 juillet 2016
- > 20 juillet 2016
- > 21 juillet 2016
- > 17 août 2016
- > 24 août 2016

Suivi 2016 projet LIFE 10NAT/BE/709



COLCY Michel | 28 octobre 2016



Suivi flore sur le projet life 10 NAT/BE/709

Forêt Syndicale de Les Mazures (Croix Bouzin) : Travaux hydriques

Date de relevés : 08/06/2016

Suite aux travaux réalisés fin 2013 et un premier suivi en 2015, un deuxième suivi était essentiel sur ce site évoluant rapidement. Sur cette petite surface, nous continuons à faire un relevé dans chaque zone travaillée par type d'Habitat en cohérence avec la cartographie d'avant travaux réalisée par l'équipe life ELIA.

La réactivité floristique est toujours bonne principalement dans la partie « digues et étrépages de l'est ». Le nombre d'espèces est conséquent. Quelques plantes observées en 2015 n'ont pas étés revues et c'est normal car ce sont des pionnières (sauf Carex nigra qui a du échapper à notre relevé) et en contrepartie de nouvelles espèces ont étés pointées.

Dans la « Boulaie à sphaignes », le cortège a lui aussi évolué avec l'apparition d'autres hygrophiles comme *Carex canescens* et *Lysimachia vulgaris*. *Potentilla palustris* s'étend dans le drain ce qui est une bonne nouvelle. Mais le plus important est l'extension de *Carex rostrata* et l'importante couche de sphaignes qui s'est reconstituée.

Dans les « digues et atterrissements de l'ouest », de nouvelles espèces également mais les joncacées ont tendance à envahir les petites retenues d'eau réalisées pour la faune.

Les mares ont peu évoluées avec quelques rivulaires qui s'installent. *Juncus bulbosus* continue sa phase d'envahissement.

La « lande à callunes » tient toutes ses promesses de par sa position topographique partant du sec jusqu'au bord des zones humides. La callune est en forte extension ce qui va ravir *Vipera berus* présente sur le site. Plusieurs espèces de Carex s'installent et surtout confirmation de l'implantation de *Carex binervis* (photo de couverture) avec plus de 50 pieds, non revu depuis des décennies et très rare dans ce secteur géographique. Il fait d'ailleurs l'objet d'une note floristique dans le prochain bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.

Au niveau Habitat et flore, ce life est vraiment une belle réussite. Un petit mot pour rassurer RTE sur la dynamique des végétations, ce qui est quand même important pour le gestionnaire de ces emprises. Quelques repousses de bouleaux sont présentes dans la partie « Boulaie à sphaignes » mais qui ne nécessiteront qu'un entretien manuel de faible ampleur représentant à peine une journée d'ouvrier. Pendant ce temps de travail on pourra également couper les quelques grands rejets de bouleaux qui avaient été laissés dans l'axe de la ligne et ceci avec un pas d'intervention d'au moins quatre années. Eu égard de la végétation avant travaux et de la difficulté de travailler dans ces zones très humides, je pense que le bénéfice est évident.

Il serait souhaitable de refaire un suivi dans deux ans.

Ce rapport est à joindre à celui du PNR pour la partie faune.

Digues et étrépages de l'est

Plantes présentes en 2015	Plantes absentes en 2015
·	
Agrostis canina	Anagalis tenella
Calluna vulgaris	Carex canescens
Carex echinata	Carex demissa
Carex pilulifera	Dryopteris dilatata
Deschampsia flexuosa	Epilobium sp
Digitalis purpurea	Frangula alnus
Dryopteris carthusiana	Galeopsis tetrahit
Gallium molugo	Gallium saxatile
Holcus mollis	Heracleum sphondylium
Hypericum humifusum	Holcus lanatus
Hypericum pulcrum	Lychnis flos-cuculi
Juncus bulbosus	Maianthemum bifolium
Juncus conglomeratus	Ranunculus flamula
Juncus effusus	Ranunculus repens
Lotus pedonculatus	Rumex sp
Luzula multiflora	Salix aurita
Molinia caerulea	Trifolium sp
Potentilla erecta	Veronica officinalis
Pteris aquilina	
Rubus idaeus	
Sarothamnus scoparius	
Teucrium scorodonia	
Vaccinium myrtillus	

Digues et atterrissements de l'ouest

Plantes présentes en 2015	Plantes absentes en 2015
Calluna vulgaris	Carex canescens
Carex echinata	Carex demissa
Carex laevigata	Carex rostrata
Carex panicea	Hypericum pulcrum
Juncus bulbosus	Lotus pedonculatus
Juncus effusus	Luzula multiflora subsp congesta
Molinia caerulea	Lysimachia vulgaris
Potentilla erecta	Salix aurita

Mares

Plantes présentes en 2015	Plantes absentes en 2015
Juncus bulbosus	Carex echinata
Potentilla palustris	Juncus effusus

Lande à callune

Plantes présentes en 2015	Plantes absentes en 2015
·	
Calluna vulgaris	Carex binervis RR
Carex binervis?	Carex echinata
Carex demissa	Carex ovalis
Carex laevigata	Juncus effusus
Carex panicea	Molinia caerulea
Juncus bulbosus	Ranunculus flamula
Juncus squarosus	
Potentilla erecta	

Boulaie à sphaignes

Plantes présentes en 2015	Plantes absentes en 2015	
Carex echinata	Athyrium filix-femina	
Carex laevigata	Carex canescens	
Carex rostrata	Epilobium angustifolium	
Dryopteris carthusiana	Juncus conglomeratus	
Juncus bulbosus	Lonicera periclymenum	
Juncus effusus	Lysimachia vulgaris	
Luzula maxima	Rumex obtusifolius	
Molinia caerulea	Vaccinium myrtillus	
Potentilla palustris		

Suivi flore sur le projet LIFE 10 NAT/BE/709

Forêt Communale de Hargnies : travaux hydriques

Date de relevé : 20/06/2016

Après les travaux réalisés fin 2014 et un premier rapport succinct en 2015 vu le faible pas de temps pour une réactivité du milieu, 2016 a vu la mise en place du type de relevé de végétation préconisé car adaptable à ce site. En annexe un plan d'implantation avec géolocalisation des points et sur le terrain un piquet fiché dans le sol en axe de la ligne. Pour rappel, un transect correspond à un demi couloir partant sous l'axe de la ligne jusqu'à l'intérieur du peuplement. Une paire de transects est implantée en alternance de part et d'autre de l'axe et dans un même type d'Habitat afin de représenter une seule unité écologique. Nous avons choisi d'aller jusque 30 mètres, 10m sous la ligne plus 20 mètres dans le massif ceci afin de bien voir l'étendue de ce milieu hydrique et souvent pauvre en espèces.

Dix points ont été installés dans cinq groupements végétaux différents. Dans les tableaux EXEL, sont notés les plantes présentes dans les zones travaillées (0 à 10m) et celles présentes dans les zones non travaillées (10 à 30m). Toutes ont reçu l'indice d'abondance-dominance BRAUN-BLANQUET.

Depuis 2015, la végétation a bien évoluée et couvre maintenant plus de 50% des zones étrépées. D'ici deux ans, la recolonisation sera complète el l'écoulement de l'eau ainsi que l'évaporation seront fortement ralentis.

La lecture des tableaux donne une belle situation de l'avant travaux et de l'après. A part le relevé n°5 situé sur une surélévation de terrain et occupé par une chênaie, le nombre d'espèces avant travaux était très faible et essentiellement constitué de *Molinia caerulea*. Je pense que ce relevé mettra fin définitivement à diverses polémiques comme quoi les interventions avaient été faites sans étude préalable. La recolonisation en diverses espèces suit son cours, elle est même parfois abondante.

Il serait étonnant de ne pas voir certaines patrimoniales s'installer dans les années à venir, et en dehors des transects il faut également parcourir finement le site pour un inventaire global ce qui pourrait être fait par les botanistes locaux.

Au niveau de l'entretien de ces zones, RTE n'a pas trop de soucis à se faire, la dynamique forestière étant quasi nulle.

Je ne sais pas quand il est prévu de repasser en suivi de ces transects.

Ce rapport est à joindre à celui du PNR pour la partie faune.

0 à 10 m		10 à 30 m	
Calluna vulgaris	+	Calluna vulgaris	+
Carex demissa	2	Dryopteris carthusiana	+
Carex echinata	1	Molinia caerula	5
Carex pillulifera	1	Rubus sp	+
Cytisus scoparius		Salix aurita	+
Eriophorum angustifolium	+		
Gallium saxatile	+		
Holcus lanatus	+		
Holcus mollis	+		
Hypericum pulcrum	+		
Juncus acutiflorus	+		
Juncus bulbosus	3		
Juncus effusus	+		
Juncus squarosus	+		
Lotus pedonculatus	+		
Molinia caerulea	2		
Potentilla erecta	+		
Salix aurita	+		

0 à 30 m		10 à 30 m	
0 4 00 111		10 4 00 111	
Anemone nemorosa	+	Deschampsia flexuosa	+
Calluna vulgaris	+	Holcus mollis	+
Carex demissa	1	Molinia caerulea	5
Carex echinata	2		
Gallium saxatile	+		
Holcus mollis	+		
Juncus bulbosus	3		
Juncus effusus	3		
Juncus squarosus	+		
Lotus pedonculatus	+		
Molinia caerulea	2		
Polygonum bistorta	+		
Potentilla erecta	+		
Ranunculus flamula	+		

	_		
0 à 10 m		10 à 30 m	
Calluna vulgaris	+	Dryopteris carthusiana	+
Carex demissa	+	Molinia caerulea	5
Carex echinata	2	Polygonum bistorta	+
Holcus mollis	+	Vaccinium myrtillus	1
Juncus bulbosus	+	-	
Juncus effusus	4		
Juncus squarosus	1		
Lotus pedonculatus	+		
Molinia caerulea	2		
Potentilla erecta	+		

0 à 10 m		10 à 30 m	
Calluna vulgaris	+	Molinia caerulea	4
Carex echinata	2	Vaccinium myrtillus	3
Glyceria fluitans	+		
Juncus acutiflorus	1		
Juncus bulbosus	2		
Juncus effusus	2		
Juncus squarosus	+		
Molinia caerulea	+		
Salix aurita	+		

0 à 10 m		10 à 30 m	
Calluna vulgaris	+	Calluna vulgaris	+
Carex echinata	1	Carex echinata	+
Carex panicea	+	Carex nigra	+
Eriophorum angustifolium	+	Deschampsia flexuosa	+
Juncus bulbosus	2	Dryopteris carthusiana	+
		Eriophorum	
Juncus effusus	2	angustifolium	1
Juncus squarosus	3	Eriophorum vaginatum	+
Luzula multiflora	+	Juncus effusus	+
Molinia caerulea	1	Juncus squarosus	+
Potentilla erecta	+	Molinia caerulea	5
		Vaccinium myrtillus	+

0 à 10 m		10 à 30 m	
Calluna vulgaris	+	Dryopteris carthusiana	+
Carex echinata	1	Molinia caerulea	5
Carex panicea	1	Vaccinium myrtillus	+
Eriophorum angustifolium	+		
Juncus acutiflorus	+		
Juncus bulbosus	1		
Juncus effusus	+		
Juncus squarosus	1		
Molinia caerulea	1		
Potentilla erecta	+		

0 à 10		10 à 30	
Calluna vulgaris	+	Deschampsia flexuosa	2
Carex echinata	+	Dryopteris carthusiana	+
Carex panicea	+	Molinia caerulea	4
Deschampsia flexuosa	+	Pteridium aquilinum	2
Gallium saxatile	+	Salix aurita	+
Juncus bulbosus	1	Vaccinium myrtillus	2
Juncus effusus	+		
Juncus squarosus	1		
Molinia caerulea	1		
Potentilla erecta	+		
Pteridium aquilinum	+		

	T		T -
0 à 10 m		10 à 30 m	
Betula pendula	+	Deschampsia flexuosa	+
Calluna vulgaris	1	Dryopteris carthusiana	+
Carex echinata	+	Dryopteris dilatata	+
Carex panicea	+	Eriophorum vaginatum	+
Eriophorum angustifoliun	1	Molinia caerulea	5
Juncus bulbosus	1	Vaccinium myrtillus	1
Juncus effusus	+		
Juncus squarosus	1		
Molinia caerulea	2		
Potentilla erecta	+		
Salix aurita	+		

0 à 10 m		10 à 30 m	
Agrostis sp	+	Deschampsia flexuosa	+
Calluna vulgaris	+	Dryopteris carthusiana	+
		Eriophorum	
Carex canescens	+	angustifolium	+
Carex echinata	+	Eriophorum vaginatum	1
Carex panicea	+	Molinia caerulea	5
Eriophorum angustifolium	+	Potentilla erecta	+
Gallium saxatile	+		
Holcus lanatus	+		
Juncus effusus	1		
Juncus squarosus	1		
Molinia caerulea	1		
Potentilla erecta	+		

	1		
0 à 10 m		10 à 30 m	
Agrostis sp	+	Dryopteris carthusiana	1
Carex echinata	+	Eriophorum vaginatum	+
Carex nigra	+	Molinia caerulea	5
Carex panicea	+		
Juncus acutiflorus	+		
Juncus effusus	2		
Luzula multiflora	+		
Molinia caerulea	1		
Potentilla erecta	+		
Salix aurita	+		

